

## ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE Hors responsabilité décennale

Pour tous renseignements, contactez :

GROUPAMA SERVICE AGRICOLE -  
161 AV PAUL VAILLANT-COUTURIER  
94250 GENTILLY  
Tél. 0969 365 200

SARL ANTOINE GARDEN CARE

40 RUE DES VIGNOBLES

N'oubliez pas de rappeler ces références :

78400 CHATOU

SARL ANTOINE GARDEN CARE  
Souscripteur N° 40203073S UG 721  
Contrat N° 402030730003

GROUPAMA ASSURANCES certifie par la présente que le sociétaire précité est titulaire du volet Responsabilité Civile du contrat CONSTRUIRE - ENTREPRISES à effet du 01/01/2010.

Pour les marchés d'entreprise, en tant que locateur d'ouvrage ou sous-traitant, titulaire d'un marché de travaux que l'assuré exécute lui-même ou avec son propre personnel, et pour lequel il peut accessoirement faire appel à des sous-traitants pour des métiers ou activités qu'il déclare exercer :

**METIER : VRD**

PERIODE DE VALIDITE: la garantie s'applique pour toutes réclamations reçues entre le 01/01/2010 et le 31/12/2010 en application de l'Article 80 de la Loi N° 2003.706 du 01/08/2003, sous réserve des dispositions de l'article L113-3 du Code des Assurances régissant le paiement de la cotisation.

La présente attestation a été délivrée sur la demande de l'assuré pour servir et valoir ce que de droit. La présente attestation ne peut engager GROUPAMA en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. En outre, toute adjonction ou modification matérielle du texte de l'attestation entraîne la nullité de cette dernière.

Pour servir et valoir ce que de droit, fait à GENTILLY le 06/12/2009

La présente attestation comprend 1 page(s).

Pour GROUPAMA ASSURANCES , par délégation :

